

Présentation des axes du PADD : un territoire plein d'énergies.

Plénière :

- ↳ Le SCoT doit être un outil d'affichage pour les revendications et l'affirmation des volontés territoriales, notamment sur la santé.
- ↳ Affirmer la dimension offensive de la CCDHS « un territoire qui sait ce qu'il veut »

Axe I : Une attractivité résidentielle et touristique compétitive, inventive et authentique

- La chambre des métiers a souligné l'absence du terme « artisanat » dans le document, ce terme est néanmoins sous entendu dans la dénomination d'énergie locale, de filières et écosystèmes locaux.
- Insister sur l'accompagnement de la transformation numérique des entreprises, notamment pour permettre leur développement à l'export.
- Prendre en compte les opportunités découlant du vieillissement de la population (silver economy..)

Axe II : Une attractivité résidentielle et touristique compétitive, inventive et authentique.

- 3. De nouvelles perspectives via la santé intelligente
- 3. Nouvelle proposition : Un pôle santé structurant amplifié, notamment par de nouvelles perspectives de la santé intelligente.
- Il faut afficher la volonté de renforcer le pôle de santé autour de l'hôpital de Jonzac, qui est en croissance et en bonne santé financière, ainsi que la volonté de renforcer son activité en poursuivant les investissements avec notamment un IRM.
- Pour rappel, un travail est en cours sur le schéma d'amélioration de l'accès du public aux services avec comme priorités : la santé, les mobilités, les NTIC

Axe III : Une dynamique vertueuse de valorisation des ressources.

3. Une mobilisation agile et équilibrée des ressources naturelles et de l'espace

- Une gestion différenciée et raisonnée de la ressource en eau, permettant une valorisation des ressources abondantes (thermalisme, eaux minérales..) et une préservation des milieux aquatiques.

Intervention des représentants agricoles, sur le rôle que joue l'agriculture dans le maintien de la diversité des paysages, ainsi que sur la ressource en eau et l'irrigation des cultures nécessaire à la pérennité du monde agricole pour les générations futures. Il a été rappelé la nécessité des réserves de substitution/retenues collinaires pour assurer l'approvisionnement en période d'étiage.

Au delà de l'activité primaire, l'agriculture offre des perspectives au territoire, par exemple la culture de maïs, a permis la structuration d'une filière au delà de la production agricole avec le pop corn.



Atelier commerce/économie :

- Travailler sur les coopérations entre les filières locales et régionales
- Des mutations dans les comportements d'achat, qu'il convient d'accompagner dans leur diversité.
- Offrir une diversité dans l'offre commerciale, sans fragiliser le petit commerce ;
- Une volonté de préserver le commerce local : des initiatives, en ce sens, ont été prises au travers notamment d'outils réglementaire (préemption commerciale, acquisition communale).

Atelier habitat:

- La demande dépend essentiellement de l'enveloppe financière des ménages.
- Les élus ont besoin d'une politique d'aide à la réhabilitation pour réduire la vacance. Il n'y a pas eu d'OPAH depuis 20 ans, le constat était pourtant positif des OPAH passées. Une telle action à l'échelle des bassins de vie pourrait être bénéfique dans le cadre d'une politique ambitieuse de réhabilitation. Elle pose néanmoins la question des compétences de la CdC.
- Pour les communes littorales, il reste peu de rétention immobilière, les logements vacants sont dans les marais.
- Pour les extensions urbaines, la norme de bornes incendie à 400m a des incidences sur les potentialités des villages de se développer.
- Une dynamique de traitement des entrées de bourg est engagée notamment avec la politique départementale.
- La demande des « néo-ruraux » impose des traitements particuliers : zones tampon accrues par rapport aux élevages, etc..
- Une démarche d'accompagnement (ABF) en amont des projets est nécessaire dans les secteurs de Monuments Historiques, travailler sur les espaces publics et le patrimoine peut stimuler une filière de rénovation des bâtiments. Ce travail d'analyse réalisé par l'ABF dans les secteurs des monuments historiques peut s'appliquer à l'ensemble des secteurs hors périmètre des Monuments Historiques.
- La mixité d'interventions comme effet levier pour faire évoluer les villes et villages: restauration et rénovation, maintien et renforcement des services adaptés.
- Permettre l'implantation des hébergements insolites en soutien à l'agro-tourisme
- Une difficulté à concilier développement des énergies renouvelables et secteur protégé, qui nécessite une réflexion globale sur le projet.
- Des perspectives à long terme de développer des réseaux de chaleur à l'échelle des villages, aujourd'hui principalement dans les secteurs les plus denses mais à terme les évolutions technologiques pourraient permettre de généraliser ce principe, en cohérence avec l'essence même de la Haute-Saintonge engagée dans la transition énergétique.

